**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN AUX EXPORTATIONS DE PROJETS D’ENERGIES RENOUVELABLES PAR LES PME**

|  |  |
| --- | --- |
| **Exportateur:** |  |
| **Pays:** |  |
| **Montant du contrat:** |  |
| **Nom du projet** |  |

**DECLARATION :**

1. **L’exportateur accepte que le volet de sa comptabilité relatif à la présente opération puisse faire l’objet d’un examen à la demande de Finexpo et/ou qu’il puisse être procédé à des contrôles de prix et/ou d’origine des marchandises.**
2. **L’exportateur déclare:**

* que les informations fournies sont correctes et présentent une image complète de l’opération telle qu’elle lui est connue lors de l’introduction de la demande
* que l’exportateur a pris connaissance de la loi du 9 juin 1999 relative à l’approbation de la Convention pour la lutte contre la corruption des fonctionnaires publics étrangers dans les opérations commerciales internationales, conclue le 17 décembre 1997 à Paris, ainsi que de la loi du 10 février 1999 relative à la lutte contre la corruption telle que modifiée par la loi du 1er septembre 2006, M.B. du 4 mai 2007
* que lui-même ainsi que toute personne agissant pour son compte (par exemple, des agents) se conforment et continueront à se conformer à cette législation pendant toute la durée d’exécution du contrat, sachant que chaque infraction expose les parties concernées à des sanctions allant de l’annulation de la convention à l’exclusion de toute aide concessionnelle ultérieure
* qu’il ne figure pas sur les listes d’exclusion accessibles au public des institutions financières internationales suivantes : la Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement,
* qu’il s’engage à révéler si lui-même, ou toute personne agissant pour son compte dans le cadre de la transaction font l’objet de poursuites devant un tribunal national ou une instance administrative, ou, au cours des cinq années ayant précédé la demande, ont été condamnés par un tribunal national ou ont fait l’objet de mesures administratives nationales équivalentes pour infraction aux lois concernant la lutte contre la corruption d’agents publics étrangers d’un pays quelconque,
* qu’il fera part de toute modification et/ou de toute information complémentaire relatives à la présente déclaration ou concernant le contenu du formulaire, et ce dès que possible à Finexpo,
* qu’il respecte les normes sanctionnées par le droit pénal international et par le droit pénal Belge sachant que chaque infraction du droit pénal international ou droit pénal Belge constitue une exclusion du droit de l’indemnité sous la convention du soutien aux exportations de projets d’énergies renouvelables développés par les PME,
* qu'il effectuera les vols en classe économique et que, s'il veut déroger à cette règle, il introduira une demande préalable au secrétariat de Finexpo. Pour les séjours de courte durée en matière d’indemnités journalières et de frais de logement, les règles prévues pour le personnel (catégorie 1) de l'administration centrale du SPF Affaires étrangères sont d’application. Les montants maximaux pris en compte seront ceux mentionnés d’une part dans l’arrêté royal fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale et d’autre part, dans l’arrêté ministériel portant l'établissement d'indemnités de séjour octroyées aux représentants et aux fonctionnaires dépendant du Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement qui se rendent à l'étranger ou qui siègent dans des commissions internationales, en vigueur au moment de la mission.

S'il apparaît que l'exportateur n'a pas respecté ces critères susmentionnés, il s’engage à verser sur le compte de Finexpo la différence entre les montants maximums autorisés et les coûts facturés.

* qu'il respectera [les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](http://mneguidelines.oecd.org/OECD-Due-Diligence-Guidance-for-Responsible-Business-Conduct.pdf),
* qu'il se conforme à l'initiative du [Pacte mondial des Nations unies](https://www.unglobalcompact.org/) et [aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](https://www.unglobalcompact.org/library/2),
* qu'il respecte la [Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail](https://www.ilo.org/actrav/areas/WCMS_DOC_ATR_ARE_DECL_EN/lang--en/index.htm#:~:text=%20Declaration%20on%20Fundamental%20Principles%20and%20Rights%20at,in%20respect%20of%20employment%20and%20occupation.%20More%20),
* qu'il ne s'agit pas d'une "entreprise en difficulté" : dans les comptes annuels des 2 derniers exercices précédant la période pour laquelle la demande est faite, l'entreprise enregistre une perte sur les activités ordinaires avant impôt.

Pour le dernier exercice, cette perte dépasse le montant des amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations incorporelles et corporelles.

1. **Les soussignés s’engagent à :**

* Ne pas signer le contrat commercial avant que la présente demande d’intervention soit approuvée par le Conseil des Ministres.
* Mettre en avant le rôle de Finexpo dans l’octroi de la concessionnalité dans la communication entourant le projet.
* Compléter et renvoyer à Finexpo le formulaire d’évaluation après l’exécution du projet.
* Informer immédiatement Finexpo de tout problème qui mettrait en danger la bonne exécution du projet.

Fait à, , le

Le nom doit être écrit en entier et la signature précédée par la mention « lu et approuvé ».

Pour l’exportateur:

Nom :

Signature

**Scope de la demande:**

L'objet de ce formulaire de demande est de soutenir l'exportation de projets belges d'énergies renouvelables réalisés par des PME belges.

**Exportation :**

* Le produit doit être exporté vers un pays en développement à revenu faible ou intermédiaire qui est nouveau pour ce produit et qui figure sur [la liste des pays du CAD](http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/DAC%20List%20of%20ODA%20Recipients%202014%20final.pdf).
* Un soutien ne peut être accordé que deux fois à la même entreprise. Le deuxième soutien doit également être accordé dans le cadre d’un projet dans un autre pays à revenu faible ou intermédiaire et seulement après l'achèvement complet du premier projet. Le client doit être une institution publique.
* Une entreprise peut également faire appel à ce nouvel instrument pour obtenir un soutien après avoir mené à bien un projet d'innovation. Le projet innovant doit être achevé et la nouvelle demande doit concerner un autre pays. En outre, une entreprise qui a déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre des aides à l'innovation, ne peut recevoir qu'une seule fois une aide dans ce cadre.

**Produits énergétiques renouvelables et écologiques :**

* Il s'agit de projets qui stimulent l'utilisation d'énergies renouvelables et écologiques et qui sont conformes aux [critères européens de durabilité](https://ec.europa.eu/energy/topics/renewable-energy/biofuels/sustainability-criteria_en?redir=1), tels que la liste non exhaustive suivante :
  + Électricité renouvelable grâce à (l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie océanique, l'énergie géothermique) ;
  + Chauffage et refroidissement renouvelables au moyen de (par exemple, solaire, thermique ou pompe à chaleur)
  + Transport durable
  + Domaines horizontaux tels que l'intégration au réseau et les options de stockage ;
  + Les technologies qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de relance fédéral

et offrent ainsi une alternative aux combustibles fossiles et contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont éligibles. Ces projets doivent permettre de diversifier l'approvisionnement énergétique et de réduire la dépendance à l'égard du pétrole et du gaz.

* Les projets doivent consister en des biens d'équipement et des services y afférents qui ont été développés et utilisés depuis un certain temps.
* Les produits et les services connexes peuvent être commercialement viables.  
    
  **Les PME belges:**
* Seules les PME belges présentant des projets ayant **un intérêt belge suffisant (minimum 30%)** peuvent avoir recours à cet instrument. Le pourcentage de l’intérêt belge déterminera la hauteur du soutien financier.
* Pour déterminer si une entreprise est ou non une PME, on se basera sur la définition européenne (voir annexe 2).

**Instructions:**

Veuillez remplir ce formulaire de la manière la plus complète possible. Si certaines informations ne sont pas encore disponibles ou sont incertaines, veuillez déjà indiquer les informations qui sont en votre possession tout en mentionnant qu’elles sont encore incomplètes et/ou non confirmées.

Tous les champs doivent être complétés. Si certaines informations ne sont pas disponibles ou ne sont pas utiles indiquez le dans le formulaire.

**Montant du don:**

Pour les projets dont la part belge est de minimum 50% l’intervention atteint 100% jusqu’à un montant de contrat de 700.000 euro. Le montant de contrat peut éventuellement être augmenté jusqu’à 874.000 euro, mais le montant dépassant 700.000 euro doit être financé par le client. Cette augmentation n’est pas autorisée pour les pays les moins développés.

Pour les projets dont la part belge est de minimum 30% l’intervention atteint 100% jusqu’à un montant de contrat de 500.000 euro.

Le montant de contrat peut éventuellement être augmenté jusqu’à 624.000 euro, mais le montant dépassant 500.000 euro doit être financé par le client, à l’exception des pays les moins développés.

Le montant maximal de contrat doit être respecté étant donné que cet instrument PME doit, sur base des règles de l’Arrangement de l’OCDE, offrir un élément don de minimum 80%, et même de 100% pour les pays les moins développés.

1. **Nom du projet:**
2. **Demandeur:**
   1. Société:
   2. Personne de contact:
   3. Adresse:
   4. Téléphone:
   5. Email:
   6. Site web:
3. **Caractéristiques du projet:**
   1. Client : *(quelle est l’entité publique demanderesse dans le pays en développement bénéficiaire)*   
      - Nom *(ministère/institution)*- Personne de contact *(adresse, téléphone, email, site web)*
   2. Montant total du contrat:
   3. Description générale du produit : *(Donner une description précise de 1000 à 2000 caractères du produit) :*
   4. Description du projet *(Décrivez en détail (de 2000 à 4000 caractères) le projet et ses conditions préalables. Décrivez les objectifs du projet et la manière par laquelle il va contribuer au développement du pays du client):*
   5. Spécificités :   
      - Résultat(s)recherché(s) du projet *(Donner les indicateurs clefs qui permettront d’évaluer la réussite des activités: comment allez-vous estimer dans quelle mesure les objectifs décrits au point 3d sont atteints):*- Timing *(donner une description détaillée du timing de la livraison et de l’installation du produit):*
   6. Capacité *(donner des informations détaillées sur le “ know-how » de votre entreprise (également en matière d’exportation). Préciser également comment votre entreprise sélectionnera, si c’est le cas, les partenaires avec lesquels elle collaborera afin de réaliser ce projet :)*
   7. Structure financière du projet *(donner une description complète de la structure financière du projet y compris le(s) nom(s) du/des financier(s) et ses/leurs conditions: le projet est-il financé sur base commerciale ou un financement sur base concessionnelle est-il prévu?)*

* 1. L’intérêt belge

h.1) Au plan quantitatif : *(compléter le tableau Excel ci-dessous en vue de calculer la valeur ajoutée)*   


h.2) Au plan qualitatif : *(éléments complémentaires qui seront pris en considération lors du calcul. Compléter le tableau ci-dessous)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Année en cours | Année précédente | Année -2 | Année -3 | Année -4 |
| Nombre de travailleurs (exprimé en ETP) |  |  |  |  |  |
| Nombre de travailleurs en sous-traitance (exprimé en ETP) |  | / | / | / | / |
| Nombre de travailleurs sur le projet (exprimé en ETP) |  | / | / | / | / |
| Chiffre d’affaires total |  |  |  |  |  |
| Chiffre d’affaires à l’exportation |  |  |  |  |  |
| Chiffre d’affaires en EU |  |  |  |  |  |
| Chiffre d’affaires hors EU |  |  |  |  |  |

- Veuillez fournir les (derniers) ratios financiers clés suivants :

* La solvabilité :
* La liquidité :
* Résultat net :
* Le cash-flow (bénéfice net + amortissement de l'exercice) :

- Préciser de manière détaillée de quels soutiens belges vous avez bénéficié ces trois dernières années (*organe subsidiant, type d’aide, montant, année ; fédéral, régional ou autre)*

- Est-ce votre premier projet dans ce pays ?

- Quel est l’impact de ce projet sur votre pénétration du marché ?

- Vous attendez-vous, dans un avenir proche, à obtenir de nouveaux projets dans ce pays / cette région ? Si oui, sous quelles conditions ?

- Quelle est votre stratégie à l’exportation ?

-Quel est l’effet multiplicateur attendu pour l’économie belge ?

- Qui sont les sous-traitants/fabricants  (pays) ?

- Avez-vous déjà participé à un appel d’offres international pour des projets dans cette région ? Avec quels résultats ?   
  
  
  
  
- L’entreprise est-elle déjà délocalisée / A-t-elle déjà repris des sociétés étrangères ?

- L’entreprise belge (initiale) est-elle devenue membre d’un groupe international suite à son rachat?

- Le centre décisionnel se situe-t-il en Belgique?

- Les études / le concept sont-ils réalisés en Belgique ?

- Quel est l’impact de ce projet sur l’emploi au sein de votre entreprise ?

* 1. Informations complémentaires *(la demande motivée du client, la preuve de vos derniers versements trimestriels à la sécurité sociale, ainsi que toutes les informations utiles relatives au projet)*

1. **Questions environnementales et sociales :**a. Informations relatives à l’exportateur

* Dans quelle mesure l'exportateur dispose-t-il d'une politique intégrée en matière de responsabilité sociale des entreprises (internationale) (Droits Humains, emploi et relations professionnelles, environnement, corruption, fourniture d'informations et intérêts des consommateurs) telle que décrite dans le [Manuel de diligence raisonnable de l'OCDE](https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-sur-le-devoir-de-diligence-pour-une-conduite-responsable-des-entreprises.pdf) sur la RSE ?
* Dans quelle mesure cette politique et les rapports y afférents sont-ils basés sur des mécanismes de [rapports externes sur la RSE ou des lignes directrices à cet égard](https://entreprises-droitshomme.be/tool/7/comment) ? Veuillez joindre le dernier rapport RSE (international) à votre demande.
* Si l'exportateur n'a pas de politique en la matière, quelles mesures a-t-il prises ou a-t-il l’intention de de mettre en oeuvre concernant les différents aspects de la responsabilité sociale (Droits Humains, emploi et relations de travail, environnement, corruption, fourniture d'informations et intérêts des consommateurs) afin d’intégrer les mécanismes de [rapports RSE suivants ou les lignes directrices à cet](https://entreprises-droitshomme.be/tool/7/comment) égard ?

b. Informations relatives au projet

Le secteur d’activité du projet au sein duquel s’inscrit la transaction est-il un secteur sensible sur le plan environnemental et/ou des Droits Humains?

Le projet au sein duquel s’inscrit la transaction se situe-t-il dans un milieu sensible sur le plan environnemental (aires protégées, patrimoine de l’Humanité, milieux marins remarquables,…) ?

Le projet dont fait partie la transaction est-il situé dans une zone sensible aux violations des Droits Humains ([santé, travail, égalité de traitement, etc](https://globalcompactselfassessment.org/humanrights).) ?

Le projet dans lequel s'inscrit la transaction a-t-il des effets significatifs sur les Droits Humains ?

Le projet au sein duquel s’inscrit la transaction a-t-il des impacts significatifs sur l’environnement ?

c. Localisation du projet au sein duquel s’inscrit la transaction :  
*Quelle est la localisation géographique précise du projet ?   
(si possible joindre une carte de la zone d’implantation ou du tracé)*

Pays : Ville :

1. Facteurs environnementaux et sociaux dans le développement et l’exécution du projet ?

d 1) L’exportateur dispose-t-il de procédures internes, de certificats, de normes de qualité en matière de RSE qui peuvent être applicables à la transaction considérée ? Si oui, veuillez préciser lesquelles ?

d 2) Une étude de l’impact environnemental et social (EIES) a-t-elle été réalisée ou est-elle prévue ?

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Réalisée à la date suivante : | * 1. Non réalisée mais prévue: |
| * 1. Non prévue | * 1. Ne sait pas |

d 3) Un plan de gestion environnemental est-il disponible ou est-il prévu ?

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Réalisée à la date suivante : | * 1. Non réalisée mais prévue: |
| * 1. Non prévue | * 1. Ne sait pas |

d 4) Un permis environnemental a-t-il été octroyé par les autorités locales ?

Oui /  Non

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Si oui: | |
| * 1. Permis octroyé à la date suivante : |  |
| * 1. Permis octroyé par l’autorité suivante: |  |

d 5) A votre connaissance, le projet appliquera-t-il des normes environnementales et sociales reconnues au plan national ou international?

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Normes du pays hôte | * 1. Normes belges |
| * 1. Normes de la Banque mondiale | * 1. Autres normes |
| * 1. Normes européennes | * 1. Ne sait pas |

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Préciser lesquelles : |  |

d 6) A votre connaissance, le projet permet-t-il des bénéfices pour l’environnement?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * 1. Oui | * 1. Non | * 1. Ne sait pas |

Si oui, veuillez préciser si les bénéfices attendus pour l’environnement relèvent :

|  |
| --- |
| De la modernisation d’installations déjà existantes |
| Du remplacement d’installations existantes permettant une diminution des  impacts environnementaux |
| De la nature du projet : |
| De l’utilisation de technologies ‘environmental friendly’ : |
| Autre: |

d 7) Veuillez remplir le tableau des coûts de transport au moyen du tableau ci-dessous.  
  


d 8) Une évaluation des Droits Humains a-t-elle été réalisée ou est-elle prévue ?

|  |  |
| --- | --- |
| * 1. Réalisée à la date suivante : | * 1. Non réalisée mais prévue: |
| * 1. Non prévue | * 1. Ne sait pas |

d 9) A votre connaissance, ce projet aura-t-il des effets bénéfiques en termes de Droits Humains ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Oui | Non | Ne sait pas |

Expliquez :

d 10) A votre connaissance, le projet peut-il générer ou contribuer à générer des effets négatifs au plan social et environnemental ?

|  |
| --- |
| Des déplacements de population |
| Des expropriations |
| Des modifications substantielles des modes de vie des populations locales |
| Aucune des catégories ci-dessous |
| Ne sait pas |
|  |

e. Autres informations que vous souhaitez communiquer :

1. **Aspects financiers du projet:**
2. Coût total du projet :
3. Intervention demandée à Finexpo pour le projet :

1. Budget détaillé de l’intervention demandée:

* Coût pour le personnel propre: *(spécifier les coûts et le nombre d’homme-jour que vous souhaitez utiliser par secteur et le niveau d’expertise) :*
* Coût pour les consultants externes *(Préciser l’expertise, les montants et le nombre d’homme-jour dont vous aurez besoin)*:
* Logistique *(préciser le montant par catégorie: international, local, voyages, per diem, hôtel,…) :*
* Autre:

1. **Suivi:**

Description des mesures qui seront prises afin de garantir la continuité de la qualité du projet *(par exemple: follow-up, visite du projet après X temps, entretien,…)*

**Annexe 1 :**

*Aides régionales :*

<http://www.vlaio.be/themas/innovatie>

<http://www.innoviris.be/fr/soutien-financier-entreprises/programmes-bruxellois?set_language=fr>

<https://www.aei.be/fr/que-faisons-nous/nos-missions/des-aides-aux-entreprises/>

*Aides interrégionale:*

<http://www.innoviris.be/fr/soutien-financier-entreprises/programmes-interregionaux?set_language=fr>

*Aides fédérales:*

<https://www.belspo.be/belspo/organisation/fisc_fr.stm>

*Aides européennes:*

<https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/>

<https://www.eurostars-eureka.eu/>

**Annexe 2 :**

Définition européenne d’une PME :

* Le nombre de travailleurs
* Le chiffre d’affaires ou le bilan
* L’indépendance: au maximum 25% des parts de l’entreprise peuvent être détenues par une entreprise qui ne répond pas à la définition d’une PME.

Pour entrer dans une catégorie, les trois critères suivants doivent être remplis.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Catégories | Nombre de  travailleurs | Chiffre d’affaires ou bilan (en euro) | Indépendance |
| PE | < 50 | <= 10 millions ou <= 10 millions | oui |
| ME | < 250 | <= 50 millions ou <= 43 millions | oui |
| GO | >= 250 | > 50 millions et > 43 millions | oui |